

**BOSNIE-HERZÉGOVINE**

**Srebrenica ne doit pas  
alimenter les statistiques  
sur la guerre**

*Index AI : EUR 63/010/00*

**Embargo : 11 juillet 2000  
(00 h 01 GMT)**

Les victimes de Srebrenica doivent obtenir justice, a déclaré Amnesty International lors du lancement de son rapport sur la Bosnie-Herzégovine (index AI : EUR 63/007/00) publié à l'occasion du cinquième anniversaire de la chute, le 11 juillet 1995, de l'enclave protégée par les Nations unies.

Un rapport rédigé en novembre 1999 par le secrétaire général des Nations unies et décrivant l'ampleur des atrocités indiquait notamment que l'Europe n'avait pas connu de tels massacres depuis les horreurs commises pendant la Seconde Guerre mondiale. L'Organisation des Nations

unies (ONU) a admis, pour la première fois, qu'elle avait fait des erreurs de jugement et qu'elle était en partie responsable puisqu'elle n'avait pas protégé les personnes restées dans l'enclave.

« Au moment où les proches des milliers de "disparus" de Srebrenica se préparent à commémorer le cinquième anniversaire de la chute de la ville, les autorités bosno-serbes et la communauté internationale doivent veiller à ce que les événements de Srebrenica ne viennent pas alimenter les statistiques sur la guerre, a déclaré Amnesty International. Ceux qui ont souffert et qui ont survécu aux atrocités ne doivent pas

*tomber dans l'oubli. »*

À l'heure actuelle, 7 414 personnes restent officiellement disparues. Leurs proches ont peu d'espoir de découvrir un jour leur véritable sort et ils n'auront peut-être jamais la possibilité de récupérer leur dépouille et de les enterrer dans la dignité.

Bien que d'importants dons aient été versés afin de créer des installations permettant d'effectuer sur place des tests d'ADN en vue d'identifier les restes de victimes de Srebrenica, seuls 76 cadavres ont été identifiés avec certitude, alors que le total des corps exhumés au cours de ces quatre dernières années s'élève à plus de 4 000. L'immense travail qu'il reste à accomplir ne se

Jusqu'à présent, un seul soldat a été reconnu coupable, par le Tribunal pénal international pour l'Ex-Yougoslavie, de participation aux homicides de Srebrenica. Le seul autre procès qui est en cours devant ce Tribunal et qui concerne Srebrenica – le général Radislav

fera certainement pas sans difficultés, étant donné que les agences internationales réduisent progressivement leurs activités, envisageant de laisser les milliers de cas non résolus à un institut national de personnes disparues, dont la création a été proposée.

**L'avenir : mettre fin à l'impunité**

« Poursuivre en justice les personnes soupçonnées d'avoir commis des atteintes aux droits humains à Srebrenica est la seule manière pour les familles de découvrir un jour ce qui est arrivé à leurs proches et de récupérer leur dépouille », a déclaré Amnesty International.

Krstic, commandant du Corps de la Drina de l'armée bosno-serbe, est accusé d'avoir planifié et ordonné les homicides – constitue un très grand pas vers la justice pour les victimes.

Bien qu'ils aient été inculpés de génocide et de crimes de guerre

commis à Srebrenica, le chef de guerre bosno-serbe Radovan Karadzic et le responsable militaire de l'époque, Ratko Mladic, sont toujours en liberté. La Force de stabilisation (SFOR) n'a pas procédé à leur arrestation, alors qu'ils ont été publiquement inculpés par le Tribunal en novembre 1995. Les deux hommes vivraient aujourd'hui en République fédérale de Yougoslavie.

« Tout État qui abrite des personnes inculpées par le Tribunal a l'obligation absolue de remettre celles-ci immédiatement au Tribunal, a souligné Amnesty International. La République fédérale de Yougoslavie n'est pas dispensée de cette obligation. »

#### **Que sont devenues les personnes expulsées de Srebrenica ?**

Les habitants bosniaques de l'enclave qui n'ont pas été tués – des femmes, des enfants et des vieillards pour la plupart – ont été expulsés massivement de la ville en l'espace de quelques jours. Ils sont aujourd'hui réfugiés à l'étranger ou déplacés sur le territoire de Bosnie-Herzégovine.

Dans son nouveau rapport,

Amnesty International met en lumière la situation difficile des milliers de déplacés et de réfugiés qui ne peuvent toujours pas rentrer chez eux à Srebrenica ou dans d'autres parties de la vallée de la Drina.

« Ceux qui ont été contraints de quitter leur foyer à cause des terribles violations des droits humains doivent être autorisés à rentrer chez eux. Cette mesure représenterait une réparation réelle de la violation qu'a constituée leur expulsion forcée », a précisé Amnesty International.

Seul un nombre infime d'habitants bosniaques de Srebrenica a pu regagner la ville elle-même, étant donné qu'il est impossible pour la majorité d'entre eux d'avoir accès à leur maison. Amnesty International estime que cette situation dénote le manque de volonté politique des autorités de la Republika Srpska (RS, République serbe) de mettre en œuvre le droit de regagner son foyer, un droit inscrit dans l'Accord de paix négocié à Dayton.

Le fait de rentrer à Srebrenica comporte un risque : au moins cinq maisons appartenant à des

Bosniaques auraient été incendiées depuis la mi-mai. En outre, un membre bosniaque du Conseil municipal a été gravement blessé à la suite d'une agression en octobre 1999 – une affaire qui n'a jamais été résolue – et il aurait reçu de nouvelles de menaces de mort cette année.

Les membres des minorités seraient de plus en plus nombreux à rentrer chez eux sur tout le territoire, y compris dans les zones où tout retour était auparavant impossible. Dans de nombreux cas, cependant, ces personnes retrouvent des villages détruits, installent des camps composés de tentes au milieu des ruines de leurs habitations d'avant-guerre et attendent l'arrivée des aides à la reconstruction et de l'aide humanitaire. Les dons destinés à la reconstruction se réduisant de plus en plus, il est probable que la plupart de ces retours ne seront que temporaires.

Amnesty International demande :

- que les responsables des homicides de milliers d'hommes et d'adolescents bosniaques soient arrêtés ou se livrent au Tribunal ;

- que les personnes qui habitaient à Srebrenica avant la guerre soient autorisées à rentrer chez elles en toute sécurité et dans la dignité ;

- que les autorités de Bosnie-Herzégovine veillent à ce que l'institut national des personnes disparues, qu'il est question de créer, accomplisse sa gigantesque tâche en toute bonne foi, avec l'attention requise et de manière efficace.●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 (0) 207 413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>